Trente-cinquième année, N° 162. Le numéro 10 centimes Vendredi 15 juillet 1938.

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux IIc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :

	Un an	6 mois	3 mois
SUISSE	14.—	7.50	4.—
Avec Bulletin officiel	18.—	9.50	5.—

ETRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.36
et toutes les Agences de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :

Valais et de Bex à Villeneuve	8 cts le mm.	
Suisse	10 »	»
Etranger	14 »	»
Réclames	»	»
Mortuaires	16 »	»

L'heure du chirurgien

—o—

Les discussions sur la réforme financière tiennent toujours la rampe.

Cela s'explique fort bien.

Il y a des années que l'on nous a mis ce sucre d'orge, à moins que ce ne soit du sucre candi, sur les lèvres, et tout à coup on nous... le retire pour lui substituer un morceau d'aloès dont on connaît l'amertume.

Mais quoi ! vous vous plaignez que tout va mal ; vous tremblez, vous soupirez, vous pestez contre la prolongation de l'impôt de crise, contre l'abus des subventions; vous entrevoyez déjà une nouvelle dévaluation à l'horizon ; vous couchez vos inquiétudes sur le papier-journal ou vous les clamez dans des discours de banquets ou de meetings ?

Et puis après ?

Tout cela, c'est de l'homéopathie, c'est du froufrou, ce sont des conférences, comme en donnent les hirondelles sur un fil télégraphique, s'étourdissant de petits cris aigus et en équilibre sur une seule patte.

Ce n'est pas de l'action, ce n'est pas même du verbe qui mène à l'action.

On peut être convaincu — et la preuve en est depuis longtemps faite — que les Pouvoirs publics ne trouvent même pas, dans ces critiques et ce beau langage, la direction dont ils auraient besoin.

L'heure n'est pas à l'homéopathie, mais aux chirurgiens.

Si les Etats totalitaires ont rencontré, dans le peuple, cette adhésion qui les a fait apparaître comme des arcs-en-ciel, c'est que l'on était saturé de cette musique qui endort et de ces toxiques qui tuent les virilités.

La plupart des cantons ont opéré leurs réformes financières et équilibré leurs budgets. Ceux qui hésitaient ou qui avaient du retard étaient talonnés par la Confédération.

Quelle est donc cette manière d'exiger des autres ce que l'on refuse de faire dans son propre ménage ?

Oh ! nous connaissons l'objection : c'est le Conseil national qui, par un scrutin qui fut une chiquenaude, a renversé l'œuvre patiemment établie par le ministre des finances, M. Meyer, et approuvée par le Conseil fédéral.

Ah ! le bel argument ! Ah ! la belle phrase ! Ah ! la bonne langue, sans compter la mauvaise !

Nous ne nous laisserons pas prendre à ce ronron.

Si une majorité hétéroclite, nous en convenons, s'est trouvée à la Chambre pour rejeter le projet financier, c'est que ce projet était devenu méconnaissable par suite de concessions démagogiques de toute nature.

Nous ne croyons pas, au surplus, que le gouvernement, y compris sont chef du Département des finances, soit extrêmement fâché de cette aventure politique.

Cette réforme n'était même plus son œuvre.

Seulement, il faut sortir de là, et, après quelques heures vouées au deuil et au recueillement, le gouvernement central, quelle que soit la décision du Conseil des Etats, devrait remettre l'ouvrage sur le métier, pour reprendre le vers de Boileau.

Mais, pour faire œuvre utile, nos ministres se garderont de tenir compte des arguments qui n'ont qu'un but : satisfaire la clientèle électorale de l'un ou l'autre groupe important du Parlement.

Il faut planer au-dessus du tumulte des foules.

Quand il s'agit de couper une herbe, qui n'a que trop poussé sous les pieds, on ne prête pas l'oreille à des murmures, plus ou moins harmonieux, qui se déroulent entre ciel et terre, on prend la faux ou le sécateur.

Les démocraties — et la nôtre, hélas ! pas plus que les autres pour vieille qu'elle soit — ne savent pas se soustraire au triple danger qui les effrite et les mine :

c'est l'homéopathie, alors qu'il faudrait le chirurgien ;

c'est la parlote indéfinie qui remplace l'action ;

ce sont les mots d'esprit que l'on fait sur des ruines et qui ressemblent, à s'y méprendre, aux feux follets voltigeant sur les dalles des cimetières ;

c'est la fête à jets continus où, dans la musique, les chants, les promenades, les sports, les bals et les tournois, on oublie les graves préoccupations de l'heure.

Hier matin, un collaborateur de la *Tribune de Lausanne* plaisantait aimablement sur le caractère français qui pendant 364 jours de l'année critiquait le gouvernement et qui, le 14 juillet, criait à pleins poumons: « *Vive le gouvernement !* »

Nous en sommes un peu là en Suisse.

Néron laissait choir sur Rome incendiée les strophes rafraîchissantes de la *Prise de Troie.*

Les *dilettanti* et les homéopathes n'ont jamais fait le bonheur des nations.

Il faut le chirurgien.

Ch. Saint-Maurice.

Le baromètre

—o—

Que de fois, ces jours-ci, en ville, n'a-t-on pas consulté le baromètre, tapoté son cadran, surveillé ses mouvements obstinément imprécis dans le « variable » et plutôt disposés à la baisse qu'à l'élévation vers le beau temps ?

Les vacances sont là, les toilettes claires sont prêtes et si, par hasard, quelques rayons de soleil nous favorisent, c'est pour retomber aussitôt dans l'orage ou la « grisaille » fraîche et humide...

A la campagne, c'est bien autre chose.

Il y a la rentrée des foins. Il faut le soleil ; il y a les travaux : il faut encore le soleil.

Ville, campagne, de plus en plus nerveusement nous consultons cette petite machine « diabolique » qui s'entête faisant fi de nos projets d'excursions, de diventissements estivaux et même de nos travaux.

Comment ne deviendrait-on pas soi-même maussade comme le temps ? Comment garder son entrain et sa bonne humeur, sous un ciel toujours chargé ?

Comme il est facile de comprendre que les gens des pays méridionaux ont cette exubérance et cette joie de vivre que nous rencontrons si peu dans nos pays.

Quand le soleil brille dans un ciel d'azur, tous nos soucis et nos peines s'atténuent, le monsieur acariâtre se montre conciliant et c'est tout juste si le receveur de contributions n'a pas un sourire aimable !

Quelle métamorphose magique opère le beau temps sur les fragiles créatures que nous sommes !

Le baromètre est parfois l'indicateur de notre moral ! Il est donc temps, grand temps qu'il remonte, sinon nous allons tous devenir neurasthéniques, grincheux, insupportables et tout ira mal. Qu'il se mette bien vite au « beau fixe », nous assurant ainsi la rentrée des récoltes et la joie des vacances dans les généreux rayons de soleil!

F.

RADIO-PROGRAMME

SOTTENS. — Vendredi 15 juillet. — 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Gramo-concert. 17 h. Emission commune. 18 h. Gramo-concert. 18 h. 45 Pour les amateurs photographes. 19 h. La semaine au Palais fédéral. 19 h. 15 Interview des participants au Grand Prix suisse motocycliste et au Critérium des nations cycliste. 19 h. 30 Micro-Magazine. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. Gramo-concert. 20 h. 35 Bulletin financier de la semaine. 20 h. 55 Concert de musique variée. 21 h. 45 Les beaux enregistrements.

BEROMUNSTER. — 12 h. Trois ténors italiens. 12 h. 30 Nouvelles. 12 h. 40 Musique récréative. 16 h. 30 Disques. 17 h. Emission commune. 18 h. Pour les enfants. 18 h. 30 Causerie. 19 h. Bulletin des prix. 19 h. 15 Musique populaire. 19 h. 45 Nouvelles. 20 h. Petit calendrier historique. 20 h. 05 Musique de la Renaissance. 20 h. 45 Reportage. 21 h. 35 Connaissez-vous... ? 21 h. 40 Récital d'orgue. 22 h. 25 Communiqués.

Où en est l'orientation professionnelle

—o—

Où en est l'orientation professionnelle dans nos écoles ?

Est-elle appliquée ?

Peut-être ici ou là, mais assurément pas partout.

Et là où elle est appliquée, a-t-on la bonne méthode ?

Autre problème.

Les inspecteurs scolaires seraient à même de nous donner ces renseignements.

Car il faut insister, la loi votée par le Grand Conseil est excellente en soi. Tout est dans l'application.

La méthode peut orienter les enfants vers les études où, sans gaspillage de forces ni de temps, sans tâtonnements, ils manifesteront le plein de leurs aptitudes, les aptitudes physiques, psycho-physiologiques, professionnelles.

En général, celles-ci sont déterminées expérimentalement au moyen d'appareils de laboratoire, et consignées sur une fiche spéciale, la fiche d'aptitudes. Maîtres et parents sont invités à la consulter pour pressentir, d'un commun accord, les dispositions particulières de l'écolier, et le guider en toute assurance.

L'analyse des périodes de la vie fixe à l'âge de treize ou quatorze ans le moment de cette orientation : c'est d'ailleurs celui de la bifurcation dans les lycées et collèges, moment de désarroi où la volonté capricieuse de l'enfant, l'ambition des parents, l'empirisme des maîtres et des amis combattent la définition incertaine d'un avenir problématique. Il arrive parfois qu'une personne bien avisée, observant de façon pénétrante et sûre, conseille judicieusement notre écolier, et lui montre sa véritable voie. Rencontre providentielle dont dispense la fiche d'aptitudes, circonstance hasardeuse à laquelle il faut préférer des règles scientifiques qui ne peuvent tromper.

La vie comprend une période d'absorption qui va jusqu'à 25 ans pour l'homme, 21 ans pour la femme, et une période de restitution qui s'étend jusqu'à 60 et 50 ans suivant le sexe ; au delà, la courbe descend lentement. La première période est celle de l'éducation, de l'expérience, de la formation intellectuelle et morale, et aussi de la croissance. Les précautions physiologiques sont surtout nécessaires tant que la dixième année n'est pas révolue, tant que l'enfant n'est pas sorti de la vie végétative que ses organes lui imposent. Son activité débordante et désordonnée ne connaît alors ni mesure ni loi ; mais vers la treizième ou la quatorzième année, une sorte de discipline se révèle dans ses desseins ; il réfléchit ; il est prêt à organiser sa pensée et ses gestes; les cellules nerveuses de contrôle entrent en jeu dans son cerveau.

La courbe, enfin, de son énergie totale s'élève déjà régulière et rapide, et atteint le sommet de la période de restitution, durant laquelle se réaliseront les œuvres de raison ou de sensibilité, et s'affirmera la supériorité intellectuelle ou physique, tout ce qui fait le mérite de la personne humaine.

L'orientation professionnelle n'offre pas de difficultés ; les aptitudes à connaître sont enregistrées pour ainsi dire automatiquement. L'enfant les manifeste sur des graphiques absolument fidèles, et d'une indiscutable impartialité. Il n'y a point de sa part d'erreur possible, car ses réponses doivent être concordantes ; et il n'y en a point de la part de l'observateur, qui se trouve, dans ce genre d'opérations, remplacé par un appareil enregistreur.

On ne saurait détailler ici la marche d'un service d'orientation professionnelle. Il suffira de dire que le psychographe, par exemple, me permet de préciser les qualités de discernement, d'attention, de décision ; d'évaluer la rapidité des actes mentaux et physiques et le degré de fatigue qui en résulte, de mesurer l'acuité des sens : vision, audition, tact ; et enfin de suivre, sur ces graphiques impressionnants, les effets heureux ou malheureux de la durée d'une classe, de la difficulté des matières enseignées, du talent des maîtres. Les données psychographiques sont complétées par d'autres, relatives à l'observation du cœur et des poumons, aux indices de résistance musculaire et nerveuse, à l'habileté manuelle et à l'entraînement.

De là aussi, pour l'enseignement technique, à l'heure présente anarchique, la possibilité de spécialiser les jeunes gens marquant des dispositions pour le commerce ou l'industrie ; de les choisir non d'après une opinion médicale incompétente, mais sur le témoignage certain de la fiche d'aptitudes où s'inscrit toujours le résultat d'une épreuve manuelle instructive.

Tout se coordonne en science comme doivent se coordonner les éléments d'une vérité. Il n'y a ni flair, ni hasard qui puissent suppléer à l'expérience.

* * *

Et puis il importe de sauvegarder la santé de la jeunesse et d'utiliser au mieux son énergie à l'heure où les aînés sortent brisés.

L'instruction professionnelle est donc un devoir non moins important que l'instruction générale. Les humanités ne la contredisent nullement et les philosophes grecs exerçaient presque tous un métier manuel.

Mais il faut savoir qui entre à l'usine et qui au bureau, à quel cerveau conviennent les sciences, à quel autre les beaux-arts et les lettres. Nourris uniformément jusqu'à 13 ans, il s'agit ensuite de les orienter dans le sens qui avantage les capacités individuelles, et d'engager chacun sous une discipline adéquate et continue, en encourageant les meilleurs par des primes ou des bourses.

Le législateur qui voudrait transposer ces réalités dans la sphère des abstractions et substituer ses vues spéculatives à la leçon des faits, se tromperait fort et desservirait l'intérêt profond, la gloire et la prospérité de la nation.

J. A.

Les Evénements

Les fêtes nationales en France

—o—

C'est aujourd'hui, 14 juillet, la fête nationale française.

Depuis quelques années, sauf à celles de la grande guerre, la fête battait quelque peu de l'aile. On se demandait où étaient les drapeaux et les musiques d'antan.

Ce refroidissement, on le devait à la petite politique, à cette politique étroite qui froissait tant de bons Français.

Nous avons le sentiment qu'il y a quelque chose de changé.

Le souvenir n'est pas fané. On se reporte à ce fait : la France républicaine s'est choisi une fête républicaine, comme il y eut jadis une fête de la monarchie qui était la saint Henri et une fête de l'empire qui tombait sur le 15 août.

Fiers et contents, comme chantait Paulus, les Français se sont toujours senti, le 14 juillet, une âme joyeuse et guerrière, et les musiques, depuis 1871, versent de l'héroïsme au cœur des citadins, selon la formule de François Coppée.

Nous l'avons dit, cette année tout particulièrement, tout le monde, dans la nation voisine et amie, pourra fêter le 14 juillet sans arrière-pensée.

Les catholiques de France ont éprouvé l'émotion la plus joyeuse à voir le Président de la République et deux ministres devant l'autel restauré de la Cathédrale de Reims.

Ils n'ont pas été moins fiers et remués en entendant M. Marchandeau faire acclamer les noms des Cardinaux Luçon et Suhard et ils n'ont pas marchandé leur gratitude au ministre israélite Jean Zay, qui, dans un discours qu'un de nos confrères catholiques a qualifié de substantiel, a glorifié la Cathédrale.

Il y a donc eu là une manifestation d'union sacrée à l'ombre de l'Eglise ; et on n'en peut méconnaître la signification profonde, le jour de la fête nationale.

C'est toute l'histoire des dernières années qui conduisait là !

Et c'est ce que n'ont pas voulu voir tous les pauvres fanatiques abusés par leurs préjugés.

Quand M. Mario Roustan, le prédécesseur de M. Jean Zay, était allé, lui aussi, au côté des évêques, inaugurer la Cathédrale de Verdun et avait prononcé un discours de la plus haute inspiration, il ne faisait que présider à la répétition générale de la fête de Reims. Il y en eut alors des gens pour le penser et pour le dire et pourtant on continuait à jeter le discrédit sur la France « révolutionnaire et anticléricale ».

Il faut bien se rendre compte que les événements spirituels de Reims ne sont pas un phénomène isolé. Ils sont tissés dans la toile de l'histoire et on ne peut pas les en arracher.

Et c'est ainsi que pas un journal n'a pu passer sous silence cette fête nationale, elle aussi, de Reims.

L'organe du parti socialiste lui-même s'étend sur la participation gouvernementale à la journée et fait remarquer que pendant ce temps, ailleurs, dans le monde, des avions et des canons détruisent des villes innocentes et mitraillent les femmes et les enfants.

Cette opposition, en effet, vaut peut-être la peine d'être soulignée.

A.

Nouvelles étrangères

L'incident sanglant du col d'Udine est réglé

On se rappelle le récent incident qui s'était produit à la frontière des Alpes, au col d'Udine, où deux jeunes étudiants français qui s'étaient aventurés par mégarde en territoire italien, avaient été poursuivis par des miliciens alors qu'ils regagnaient le territoire français. L'un d'eux, M. Delaytre, interné des hôpitaux de Paris avait été gravement blessé par les coups de feu d'un milicien et alors qu'il avait déjà repassé la ligne frontière.

Le gouvernement français avait fait faire à ce propos une démarche à Rome auprès du ministre des affaires étrangères, par le chargé d'affaires de France, M. Blondel.

M. Bonnet, ministre des affaires étrangères vient d'être informé que le comte Ciano, ministre des affaires étrangères d'Italie, a déclaré au représentant de la France que le gouvernement italien avait apprécié l'attitude réservée de l'opinion publique française en cette occurrence.

Le comte Ciano a donné l'assurance à M. Blondel que les autorités italiennes avaient fait tout leur possible pour arriver à éclaircir cette affaire dans un esprit de parfaite compréhension.

En conséquence, le comte Ciano a informé M. Blondel que le gouvernement italien avait pris les décisions suivantes :

1. le milicien qui avait fait feu a été l'objet de mesures punitives ;
2. des instructions ont été données pour éviter le retour d'incidents de même nature ;
3. le gouvernement italien accueillera la demande d'indemnité que pourra faire la victime de l'incident.

En outre, le comte Ciano a tenu à présenter ses vœux pour le complet rétablissement de M. Delaytre.

On a lu dans le « Nouvelliste » de ce matin que le gouvernement français s'est déclaré satisfait de cette conclusion de l'incident.

Ce qu'il en est du mariage de M. Schuschnigg

L'« Osservatore Romano » s'occupe du cas Schuschnigg qui a fait l'objet d'une interview du commissaire du Reich en Autriche, M. Burckel. L'organe du Saint Siège conteste que l'union de M. Schuschnigg avec la comtesse Vera Fugger, constitue, comme l'a déclaré M. Burckel, un concubinage contraire aux règles de la religion catholique. Se basant sur ce qu'a publié le journal catholique de la région des Sudètes, l'« Egerland », l'organe du Vatican affirme que le mariage religieux entre M. Schuschnigg et la comtesse Vera Fugger est valable, même s'il a eu lieu en l'absence de l'ancien chancelier autrichien, car ce dernier avait délégué une personne pour le représenter, ce qui est admis par les règles de l'église catholique. Le mariage s'est déroulé dans l'intimité la plus stricte dans l'église des Dominicains de Vienne. Il a été voulu par l'ancien chancelier, surtout pour donner au fils qu'il avait eu de sa précédente femme, une mère en la personne de la comtesse, n'ayant aucun espoir « d'être rendu à la vie ». M. Schuschnigg se considère comme destiné à mourir et, à partir de son premier jour d'emprisonnement, il ne s'est pas fait d'illusion sur son sort, conclut l'organe du Vatican.

A 120 km. à l'heure sur le toit d'un wagon

On s'est vu obligé d'arrêter à la petite station de Plockhorst le grand rapide Berlin-Cologne, pour descendre du toit un voyageur qui s'y promenait. Sorti d'une voiture en pleine marche, l'hurluberlu s'était juché sur le toit d'un wagon, où il se promenait — à 120 km. à l'heure. On l'avait remarqué dans les gares où passait le rapide, et on arrêta téléphoniquement le train. Souffrant de folie de la persécution, le voyageur trop entreprenant fut gardé à vue pour sa propre sécurité jusqu'à Dortmund, sa station de destination.

Sur la route de Sagonte

Les nationaux espagnols, attaquant dans la matinée d'hier, dans l'axe de la route de Teruel à Sagunto, ont enfoncé les lignes gouvernementales sur 12 kilomètres de largeur. Sarrion a été occupé à 9 heures. L'avance continue.

Les troupes du général Aranda ont infligé aux rouges des pertes énormes, cependant que les troupes qui avaient occupé Nules, suivent maintenant la route de Val de Uxo. L'aviation nationale et légionnaire soutient l'action des troupes. Sagunto a été bombardée plusieurs fois ; depuis lundi, le plus grand dépôt d'essence de la ville est en flammes. Le port de Carthagène, refuge de l'escadre rouge, a été également bombardé et un bateau de guerre a été atteint.

Quatre furieuses contre-attaques gouvernementales ont été balayées par les mitrailleuses nationalistes.

Barcelone est-elle toujours du même avis que Madrid ?

M. Pierre Dominique écrit dans « La République » :

Le plus médiocre des observateurs n'a pas été sans remarquer que l'armée catalane échelonnée des Pyrénées à Tortosa, ne se bat plus. Elle n'est plus attaquée et n'attaque pas. Quoi que fasse le gouvernement de M. Negrin, elle n'attaquera pas, du moins pas en masse. Elle n'essaiera pas de dégager par une offensive résolue les forces républicaines qui battent en retraite sur Valence. Pourquoi ? Ce n'est pas parce qu'elle manque de matériel. C'est un peu parce que le plus grand nombre des hommes qui composent l'armée républicaine du front de Catalogne sont aujourd'hui des Catalans, c'est beaucoup parce que la querelle qui divise Barcelone divise l'armée.

Au fur et à mesure que les nationalistes avancent, on ne découvre pas un simple hiatus territorial entre Barcelone et Valence, mais un hiatus politique et moral. Au nord, des hommes qui, pour la plupart et malgré le terrorisme des extrémistes, songent à l'avenir de leur patrie catalane, à celui aussi de l'Etat espagnol, et qui ont le sens et le respect de la personne humaine. Au sud, des hommes qui ne visent qu'à étonner le monde par la plus radicale et la plus inutile des destructions.

Mais en face, il y a des hommes libres, républicains espagnols et catalans qui en ont assez de la tyrannie anrchiste ou communiste, qui refusent d'obéir aux ordres de Moscou...

Espagnols les uns et les autres. Oui, dans les deux camps.

Hostiles aux étrangers les uns et les autres. Oui, dans les deux camps.

Et dans les deux camps, altérés de paix. Qu'on se le dise à Berlin. Qu'on se le dise à Moscou.

Une tzigane décapite son mari

Une tragédie s'est jouée dans le village serbe de Crnac. Un couple de tziganes, qui vivaient depuis plus de vingt ans dans les meilleurs termes et qui avaient quatre enfants mineurs, s'arrêta dans une auberge en rentrant de la forêt. Après un certain nombre de verres d'alcool, le mari insulta sa femme, puis il la battit. Elle en fut si furieuse qu'elle prit une hache, et lui trancha littéralement la tête.

Jeunes prodiges

En matière de records les épreuves ne devraient point seulement être sportives ; ainsi le titre de plus jeune philosophe de France reviendrait-il à Edouard Mazabraud, un studieux garçon de quinze ans et demi.

Ce jeune prodige, né à Flavignac (Haute-Vienne), le 5 décembre 1922, passait l'an dernier à Clermont-Ferrand, sa première partie du baccalauréat avec une mention et cette année, toujours avec mention, était reçu en philosophie.

Le même département de la Haute-Vienne possède un autre prodige, la toute petite Jeanne Lepot-Robin qui, à 7 ans et demi, à l'occasion des examens de la Fédération nationale professionnelle des sténographes, passés à Limoges, a brillamment fait une dictée dont le texte était inconnu d'elle, à raison de quarante mots à la minute. Elle écrivit les 120 mots en trois minutes et les traduisit à toute vitesse.

Deux jeunes champions à qui on ne peut souhaiter pour l'avenir que de nouveaux et nombreux succès.

25 ans d'usage ont prouvé que le vinaigre de citron,

Citrovin

convient à toute salade

Naturel et délicieux — En vente partout

Caisse d'Epargne du Valais
société mutuelle Sion

Prêts hypothécaires

aux conditions les plus avantageuses, tant pour le taux d'intérêt que pour amortissements et remboursements

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Nouvelles suisses

La voie sanglante

Des enfants s'amusaient au bord de la route, en Sébeillon, à Lausanne, près de la fonderie Perret, mercredi vers 18 heures. Soudain, l'un d'eux, un garçonnet de 4 à 5 ans, se lança au travers de la chaussée et fut atteint par un camion de telle façon, qu'il expira quelques minutes après l'accident.

A propos de radiodiffusion

Deux membres du comité central de la Société suisse de radiodiffusion S. R. R. avaient formé un recours auprès des autorités concessionnaires contre la décision de ce comité approuvant le plan de M. Ansermet, lequel prévoit la réunion en un seul orchestre avec siège à Genève, de l'Orchestre radio Suisse romande.

Le chef du département fédéral des postes et des chemins de fer a déclaré ce recours irrecevable, en soulignant notamment que le comité est libre, dans le cadre de la concession, d'arrêter les mesures qu'il juge utiles pour permettre à la radiodiffusion de remplir sa mission.

La cueillette des edelweiss

L'interdiction de la cueillette en masse d'edelweiss s'étant avérée illusoire, le Conseil municipal de Glaris vient d'interdire toute cueillette ou le déracinement de ces fleurs sur le territoire de la commune. Les contrevenants seront passibles d'une amende pouvant s'élever jusqu'à concurrence de 100 francs. Le Conseil d'Etat a donné son approbation à l'interdiction.

Incendie d'une fabrique à Liestal

Le feu a complètement réduit en cendres, dans la nuit de mercredi à jeudi à Liestal, deux bâtiments de la fabrique de soie « Cif S. A. ». Les entrepôts et une partie des ateliers de fabrication ont été la proie des flammes. C'est à 23 heures que l'on s'aperçut du sinistre qui se propagea avec une rapidité foudroyante aux dépôts d'huile et de graisse pour détruire bientôt, en l'espace d'une heure environ, les deux édifices avec toutes les installations et réserves. Le feu fut combattu par les pompiers de la ville et les soldats de la place d'armes qui durent toutefois se borner à protéger les immeubles voisins, en raison de la chaleur et des explosions continuelles qui se produisirent. Ces immeubles furent pendant longtemps très menacés, mais ils purent être finalement préservés. Les gerbes de flammes étaient visibles de divers endroits du pays de Bâle-Campagne. La cause du sinistre est encore inconnue. L'exploitation pourra reprendre dans une large mesure dès que les réserves auront été reconstituées du fait que les autres bâtiments de la fabrique n'ont pas été atteints.

Aux dernières nouvelles, le montant total des dégâts s'élève au maximum à 100,000 fr. Le sinistre a pu être circonscrit à minuit. L'intervention de la pompe automobile de Liestal a permis d'empêcher le sinistre de se propager aux fabriques de produits chimiques qui se trouvent à proximité.

Le vicaire avait raison

Le tribunal de district de Schaffhouse vient de s'occuper d'un procès de presse intenté par le vicaire Schirmer à deux rédacteurs de la « Schaffhauser Arbeiterzeitung », MM. Georges Leu et Armin Walter. Un arrangement est intervenu aux termes duquel ces deux derniers déclarent retirer leurs allégations parues en août 1937 dans l'« Arbeiterzeitung » de Schaffhouse. Ils avaient prétendu que le vicaire, au cours des leçons de religion, s'efforçait d'influencer politiquement ses élèves. De plus, les accusés verseront solidairement une somme de 450 francs au vicaire à titre de dommages-intérêts et paieront les frais de justice, soit 160 fr.

Quand les abeilles sont irritées

Dernièrement, sur une route très fréquentée de Coire, un apiculteur, qui transportait deux caisses pleines d'abeilles sur un petit char à bras, eut le malheur de verser sa cargaison. Devenues furieuses, les abeilles se précipitèrent sur tous ceux qui passaient à proximité : piétons, automobilistes, cyclistes, personne ne put échapper à cet assaut inattendu. Ce fut une belle panique. Enfants et adultes se sauvaient en criant et en s'administrant des claques sonores pour se débarrasser des malencontreuses bestioles. Un cycliste tomba de sa machine. Un garagiste voisin tenta en vain de calmer les abeilles à l'aide d'un jet d'eau froide. Il fallut un certain temps pour que tout rentre dans l'ordre et que l'apiculteur puisse récupérer une partie de ses... pensionnaires.

Poignée de petits faits

✶ Par suite de la guerre et du manque de vivres, une épidémie de maladies s'est abattue sur Barcelone, la capitale catalane. Des cas d'influenza ont fait de nombreuses victimes et les autorités assistent impuissantes à la propagation de ces maladies contagieuses.

✶ Le tirage de la huitième tranche de la Loterie nationale française aura lieu le dimanche 7 août, à 17 heures, à Evian-les-Bains.

✶ Un portefaix de Neuchâtel, M. Schirmer, vient de terminer un travail de patience qui provoque l'admiration du public du chef-lieu. Il a construit, uniquement en allumettes, une ferme villageoise du plus gracieux effet. Il a consacré à ce travail 94 heures et n'a pas utilisé moins de 3200 allumettes.

✶ A Genève, M. Avenol, secrétaire général de la S. d. N., a offert mercredi un déjeuner en l'honneur de MM. Paul Valéry, de l'Académie française, et Julien Cain, membres de la commission de coopération intellectuelle, Henry Bérenger, sénateur, qui présida les premières séances du comité intergouvernemental pour les réfugiés, réuni à Evian, et de quelques personnalités françaises du Secrétariat de la S. d. N.

✶ Douze membres de la Garde de fer de Bucarest, dont 4 femmes, ont été envoyés en résidence forcée dans différents monastères. C'est la première fois que des femmes sont frappées par les mesures de répression prises contre les groupes d'extrême-droite par M. Calinescu, ministre de l'Intérieur.

✶ Sur la route d'Eldena à Greifswald, Prusse, une automobile dans laquelle avaient pris place trois personnes venant de Prusse orientale, heurta un arbre. Le réservoir de benzine fit explosion et la voiture prit feu. Un passant chercha en vain à ouvrir la portière de l'automobile. Les trois occupants furent carbonisés.

✶ Depuis février, une série de cambriolages ont été commis à Vevey. Le voleur, qui demeurait inconnu, s'emparait de ce qui lui tombait sous la main.

La Sûreté vaudoise vient de découvrir le cambrioleur. Il s'agit d'un jeune Italien. Il a avoué 11 vols avec effraction.

Dans la Région

Une jeune fille de 16 ans assassinée

Dans un pré, non loin de Saint-Etienne-du-Bois, Ain, on a découvert, ce matin, le cadavre d'une jeune fille de 16 ans, Mlle Lucie Tisserand, fille d'un cultivateur du hameau de Béchaume.

La jeune fille, qui baignait dans une mare de sang, avait eu la gorge tranchée.

Des témoins ont déclaré qu'ils avaient vu un individu, hier soir, se dirigeant en direction de Treffort et qui cherchait à se dissimuler. Les témoignages sur le signalement de l'individu diffèrent quelque peu. Mais tous cependant s'accordent à déclarer que l'individu portait un sac de voyage à la main gauche et, sur l'épaule, un sac de toile.

D'après un premier examen, il ne semble pas que la jeune fille ait subi d'outrages.

Le Parquet de Bourg s'est rendu sur les lieux.

Trente chasseurs alpins ont escaladé le Mont Blanc en sept heures

De Chamonix, on peut voir parfaitement, flottant au vent, le fanion du 6me bataillon de chasseurs alpins français, tout en haut du Mont Blanc.

Les conditions de l'escalade par une section d'éclaireurs — trente hommes — constituent un bel exploit sportif.

Partis à 3 heures de Tête-Rousse, les chasseurs furent au sommet de la plus haute montagne d'Europe à 10 heures. C'est-à-dire après sept heures. Ce qui n'est pas mal !

Le froid était très vif. La montée se fit sans incident notable et même, paraît-il, joyeusement... mais pas facilement.

Car la bonne humeur est de tradition chez les alpins.

Mais ce n'est pas tout : cent vingt hommes du même bataillon s'apprêtent à leur tour à escalader le géant des Alpes. Ils partiront des « Grands Mulets » et de « Tête-Rousse ».

Si les chasseurs réussissent, ils auront réalisé un bel exploit. Nous ne pensons pas que le Mont Blanc, depuis le jour où Balmat y mit le pied, aura souvent vu une pareille caravane !

RECLAMATIONS. — Les abonnés qui reçoivent le journal sans adresse sont priés de présenter leur réclamation en premier lieu au facteur ou au bureau de poste s'il arrive que le « Nouvelliste » ou le « Bulletin officiel » leur fasse défaut.

Nouvelles locales

C. F. F. et étudiants

On écrit au « Journal de Genève » :

Le « St-Galler Tagblatt » relevant une annonce d'un de nos instituts universitaires romands informant les étudiants étrangers que les C. F. F. leur accordent des tarifs réduits trouve injuste que les étudiants suisses n'aient pas les mêmes avantages.

L'auteur de l'article a parfaitement raison ; les C. F. F. accordent une sensible réduction de prix aux étudiants étrangers venant en Suisse pour y suivre des cours de vacances, tandis que les étudiants suisses sont soumis à des tarifs prohibitifs.

C'est évidemment un manque de psychologie de la part du service dit commercial des C. F. F.

Les cours de vacances institués un peu partout en Suisse permettraient aux Romands de se familiariser avec la langue allemande et à nos Confédérés d'approfondir leurs connaissances du français, mais ces déplacements sont onéreux à cause des tarifs des C. F. F.

Au moment où l'on fait de louables efforts des deux côtés de la Sarine pour rapprocher les deux parties principales du pays, on se heurte aux C. F. F. qui empêchent les échanges de séjour, le meilleur moyen d'apprendre à se connaître.

A défaut de tarifs raisonnables de nos chemins de fer, les étudiants suisses vont passer leurs vacances à l'étranger où on leur offre toutes sortes d'avantages entre autres prix réduits de voyage et vie bon marché.

Nous recommandons aux bureaux C. F. F. la lecture de l'étude relative au tourisme, publiée par le comité économique de la S. d. N., après quoi, mieux instruits, ils établiront des tarifs bas pour tous les étudiants, y compris les Suisses.

C. A.

Un de la Légion

Le Tribunal militaire de la Ire division s'est réuni mercredi après-midi à Montbenon, à Lausanne, pour connaître d'un certain nombre de causes en contradictoire.

Il était présidé par le lt.-col. Edouard Krafft, assisté du lt.-colonel Edouard Pittet, Morges, major Charles Pictet, Genève, capitaine de Gautard, Vevey, sgt-major Charles Bercher, Morges, caporal Jean Ducry, Fribourg, appointé Jean Lacour, Genève.

Le major André Condey soutint l'accusation comme auditeur.

Francis M., né en 1907, originaire de Bagnes, a fait cinq ans de légion. S'il est parti, c'est pour avoir été dépossédé de la puissance paternelle, injustement selon lui.

Il rentre au pays en août 1936, mais repart pour Annemasse au lieu de faire ses cours de répétition de 1936 et 1937.

Il est donc accusé d'atteinte à la puissance défensive du pays et d'insoumission.

Aujourd'hui, il travaille comme manœuvre et peut exciper d'un bon certificat de ses patrons. A la légion, il se comporta en bon soldat.

L'auditeur requiert contre lui quatre mois d'emprisonnement, deux ans de privation des droits civiques et le paiement des frais.

Son défenseur, lieut. J. Pelet, plaide les circonstances atténuantes : situation civile impossible, enfance malheureuse, et demande l'indulgence du Tribunal qui le condamne à trois mois d'emprisonnement, deux ans de privation des droits civiques et aux frais.

La situation doryphorique en Suisse

(Communiqué de la Station fédérale d'essais et de contrôle de semences de Lausanne)

Du 1er au 10 juillet de nombreuses nouvelles découvertes ont été annoncées et contrôlées ; l'aggravation de la situation générale est indéniable tant en Suisse allemannique qu'en Suisse romande.

En **Suisse romande**, de nouvelles communes ont été atteintes par le doryphore, en plus des 271 déjà contaminées à fin juin.

Au 10 juillet, la situation peut être résumée comme suit :

Genève : 35 communes atteintes, avec 200 foyers environ ; Vaud : 116 communes, avec 650 foyers environ ; Neuchâtel : 48 communes, avec 350 foyers environ ; Berne (Jura-Bernois) : 106 communes, avec 400 foyers environ ; Fribourg : 7 communes, avec 8 foyers ; soit en Suisse romande : 313 communes contaminées, avec au moins 1600 à 1700 foyers.

Pour les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne le dénombrement exact des foyers devient très difficile, car sur certaines communes il a été découvert un ou plusieurs insectes sur presque toutes les parcelles occupées par la pomme de terre.

En **Suisse alémannique**, la situation se présente comme suit :

Soleure : 24 communes atteintes, avec 88 foyers ; Bâle : 34 communes atteintes, avec 61 foyers ; Argovie : 8 communes atteintes, avec 8 foyers ; Lucerne : 7 communes atteintes, avec 10 foyers ; Berne : 9 communes atteintes, avec 9 foyers ; Zurich : 2 communes atteintes, avec 2 foyers ; soit en Suisse allemannique : 84 communes contaminées, avec 178 foyers.

Comme au cours des précédentes semaines, on rencontre en général un ou plusieurs insectes parfaits, mais plus souvent qu'auparavant accompagnés de pontes ou même de colonies de larves plus ou moins importantes et nombreuses ; dans les régions à faible altitude, certains foyers présentent des larves très avancées prêtes à s'enterrer pour la nymphose, exceptionnellement on trouve même déjà des nymphes.

Les découvertes sont particulièrement nombreuses dans les vallées et même sur les hauteurs du Jura ; le Pied du Jura est aussi assez fortement touché tandis que sur le Plateau les découvertes sont encore relativement peu fréquentes, constituant des foyers isolés.

Les plus récentes découvertes hors du territoire à traitements obligatoires, en zone avancée, et qui constituent de graves menaces pour le développement ultérieur de notre défense contre le doryphore ont été faites à Witzwil dans le Seeland, à Dürrenast près de Thoune, à Reiden et Dagmersellen dans le canton de Lucerne près du lac de Sempach, en Argovie à Sarmenstorf près du lac de Hallwyl et à Zurzach près du Rhin, enfin au Pied de l'Irchel, massif montagneux entre Zurich et Eglisau.

Le nombre des découvertes augmente fortement, sans aucun doute, par suite de l'arrivage de nouveaux essaims d'insectes apportés récemment par les forts vents d'ouest et du sud-ouest, mais aussi par le fait que beaucoup d'insectes tombés depuis un certain temps déjà en forêt, dans les prairies, les céréales ou autres cultures, se concentrent dans les champs occupés par la pomme de terre, la nourriture de prédilection du doryphore.

La presmière prospection, voire même sur certaines zones la seconde prospection, par les enfants des écoles sous la direction des membres du corps enseignant et des agents locaux organisée tant en Suisse alémannique qu'en Suisse romande, sur tout ou partie du territoire des divers cantons touchés, actuellement terminée, a permis la découverte de la majorité des foyers.

Les traitements obligatoires à l'arséniate de plomb pour les cultures de plein champ décrétés par les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne, Soleure et Bâle, pour tout ou partie de leur territoire situé dans le Jura ou au Pied du Jura sont terminés ou en voie d'exécution. Vu la situation générale, ces mêmes traitements ont dû être ordonnés sur de nouveaux territoires soit, dans le canton de Vaud, la Vallée de l'Orbe jusqu'à la ligne de chemin de fer Lausanne-Yverdon, dans le canton de Neuchâtel les deux districts de Boudry et de Neuchâtel et enfin dans le Jura-Bernois, le district de Laufon. Cette première série de traitements obligatoires sera terminée pour le 20 courant ; il est à craindre malheureusement qu'elle ne présentera pas toute l'efficacité désirable en raison des pluies dont nous sommes gratifiés depuis le début de juillet et qui auront, ou trop fait retarder l'application, ou lessivé l'arséniate peu après sa pulvérisation.

Comme jusqu'ici, nous ne saurions assez recommander la plus grande vigilance, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone de traitement. Surveillons les cultures, signalons toute découverte suspecte afin que toutes mesures rationnelles puissent être prises en vue d'empêcher ou tout au moins de retarder l'arrivage définitif de l'insecte ravageur chez nous.

Prière d'annoncer toute découverte à l'agent local ou au commissaire cantonal et d'envoyer tout insecte suspect soit à ce dernier, soit à l'adresse ci-dessous :

Station fédérale d'essais
et de contrôle de semences de Lausanne
(Mont-Calme).

Les assises de la Presse à Champéry

Les journaux de la Suisse alémannique se joignent aux journaux de la Suisse romande pour souligner l'heureux succès des deux journées de la Presse à Champéry. Ce sont des compliments que l'on sent cordiaux.

Invités et confrères ont regagné leurs foyers enchantés et ravis.

Ces compliments, nous les retournons aux autorités de Champéry, et à son dévoué président, à la Société de Développement que préside M. Denis Berra, aux hôteliers de la Station, et particulièrement à M. Saudan, directeur de l'Hôtel de la Dent-du-Midi, et à M. Défago, directeur de l'Hôtel Suisse où se tint l'assemblée, à M. Bioley, président de la Société des Intérêts de Morgins et à la très hospitalière population de la vallée.

Tout le monde a mis un empressement et une amabilité rares à seconder les efforts de l'Association de la Presse valaisanne.

Nous sommes tous récompensés au delà par la délicieuse impression qu'a laissée l'accueil de Champéry. Le Valais n'en est que plus aimé et plus apprécié.

Groupement folklorique le « Vieux Pays »

Nous rendons attentifs nos membres à la sortie de Finhaut dimanche prochain en costume. Nous comptons que chacun viendra assister à la première du Théâtre Valaisan. Nous devons cette marque de sympathie à M. le Chne Poncet qui nous aida dans nos débuts et ne ménagea jamais ses peines.

Les parents et amis de nos membres qui voudraient nous accompagner pourront bénéficier du billet collectif, soit 2 fr. 40, St-Maurice-Finhaut et retour. S'inscrire à l'Hôtel de la Gare. Dernier délai : samedi soir à 20 heures. Réunion des participants devant la gare dimanche à midi un quart.

Le Comité.

Pour vos vacances

Que vous ayez choisi la montagne, la mer ou la campagne, vous emporterez avec vous votre flacon de Ricqlès. C'est un précieux compagnon peu encombrant qui vous rendra de multiples services, en chemin de fer comme en auto ou en bateau. Pas de voyage sans Ricqlès !

L'accord complet à Evian

EVIAN, 14 juillet. (Havas.) — L'accord complet sur le texte définitif du projet de résolution devant clore les travaux du comité inter-gouvernemental d'Evian a été réalisé ce matin. Le Comité a tenu une séance privée à 17 heures au cours de laquelle il a adopté le projet de résolution dans le texte définitif.

Service télégraphique et téléphonique

Les obsèques de Mgr Quartenoud

FRIBOURG, 14 juillet. (Ag.) — Les obsèques de Mgr Quartenoud, prévôt de la Cathédrale de St-Nicolas, rédacteur en chef de « La Liberté », ont été célébrées ce matin, jeudi, à Fribourg, au milieu d'une affluence considérable.

L'Office funèbre a été célébré à la Cathédrale par Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg.

Un grand nombre de dignitaires ecclésiastiques, dont Son Excellence Mgr Bunquier, évêque titulaire de Bethléem et Abbé de St-Maurice, prirent place dans le chœur assombri par des voiles de crêpe et à l'entrée duquel on remarquait les drapeaux d'une trentaine de sociétés.

Le Conseil d'Etat de Fribourg au complet, une forte délégation du Grand Conseil, le tribunal cantonal et autres autorités civiles, le corps professoral du Collège et de l'Université de Fribourg, un fort groupe de journalistes remplissaient la nef, ainsi qu'une affluence considérable de fidèles.

Parmi les personnalités présentes on remarquait M. Motta, conseiller fédéral, M. Alphand, ambassadeur de France à Berne, le vice-chancelier de la Confédération, M. le conseiller national Gottret, de Genève ; Mgr Bourgeois, prévôt du Grand St-Bernard, les vicaires généraux de l'évêché de Bâle, délégués par Mgr von Streng, M. Léon Savary, délégué par le Comité de la Presse suisse, les rédacteurs en chef du « Courrier de Genève » et du « Pays » de Porrentruy.

Après la cérémonie religieuse, le cercueil fut conduit processionnellement à l'entrée de la crypte où reposent les chanoines et dignitaires du Clergé de St-Nicolas.

Le 14 juillet à Paris

PARIS, 14 juillet. (Havas.) — Les fêtes du 14 juillet se déroulent, cette année, sous le signe de l'amitié franco-britannique. Les édifices publics et d'innombrables maisons particulières arborent des drapeaux aux couleurs des deux nations. Les autobus circulent en ayant à l'avant des drapeaux français et anglais. Les chauffeurs de taxis et les cyclistes arborent, eux aussi, les emblèmes des deux pays. La revue traditionnelle des troupes se déroule devant l'Arc de Triomphe, dans le cadre préparé pour la réception des souverains britanniques. Une foule immense se presse tout le long du passage du défilé. A 9 heures, le défilé de l'armée française moderne commence, en présence de MM. Lebrun, Daladier, Campinchi et Guy Lachambre. Sont également présents dans la tribune présidentielle : MM. Herriot, Sarraut, et Mgr Valerio Valeri, nonce apostolique, ainsi que les ambassadeurs des Etats-Unis, de Turquie, d'U. R. S. S., de Grèce et de Roumanie.

Ce sont d'abord 400 gymnastes qui s'avancent, puis la Garde républicaine descend les Champs-Elysées, suivie du général Billot, gouverneur militaire de Paris, à cheval, et son état-major. Ensuite viennent les élèves des écoles polytechnique et de St-Cyr et des autres écoles militaires. La Garde républicaine mobile, les fusiliers marins, les chasseurs à pied, puis les régiments d'infanterie, les tirailleurs algériens et sénégalais. Enfin, les régiments de cavalerie, les régiments de spahis et les formations motorisées et mécaniques.

Ascension mortelle

ZURICH, 14 juillet. — Un ouvrier des C. F. F. de Zurich, M. H. Zulauf-Meier, un de ses collègues et la fille de celui-ci faisaient une excursion à Schilthorn par la Griesalp, la Durrbodenalp et le Tellisattel, lorsque au dessus de la Durrbodenalp M. Zulauf glissa et fit une chute mortelle de 30 mètres.

Le corps de la victime, qui était âgée de 59 ans, a été ramené dans la vallée par une colonne de secours.

La guerre sino-japonaise

TOKIO, 14 juillet. (Domei.) — Les Japonais ont attaqué avec violence jeudi matin le fort de la colonne du secteur situé à 12 milles à l'ouest de Kiou Kiang. Sous l'effet du bombardement le fort a été détruit en quelques heures.

TOKIO, 14 juillet. — Vingt mille soldats chinois environ appartenant aux 11ème, 16ème et 78ème divisions ont tenté de couper la liaison entre Pou Kéou et Peng Pseh sur la rive sud du Fleuve Jaune et entre Liou Tse Kiou et Tai Ping Kouan. Ils seront vraisemblablement dispersés dans quelques jours.

Le feu à la fabrique

LIESTAL, 14 juillet. (Ag.) — Le feu qui a éclaté dans la fabrique de soie « Cif S. A. » près de Liestal, n'a détruit qu'une partie des entrepôts. Ceux-ci, qui sont en bois et ont la forme d'un fer à cheval, ont une longueur totale de 60 mètres. Les entrepôts incendiés étaient assurés pour 25,000 francs, de sorte que le total des dégâts s'élève au maximum à 100,000 francs. Le sinistre a pu être circonscrit à minuit. L'intervention de la pompe automobile de Liestal a permis d'empêcher le sinistre de se propager aux fabriques de produits chimiques qui se trouvent à proximité. Des tonneaux de benzol de l'usine ont pu être mis en sécurité à temps par des soldats du génie qui, par hasard, se livraient à un exercice de nuit dans le voisinage. La manufacture elle-même n'a pas été endommagée.

Un autobus heurte un train, 9 morts et 21 blessés

HALLE, 14 juillet. (D. N. B.) — Un autobus privé a heurté un train, jeudi matin, sur la route nationale Wurzen-Grimma, non loin de la gare de Trebsen. Le réservoir d'essence ayant sauté, le feu se communiqua à l'autobus qui fut entièrement détruit. Cinq personnes trouvèrent la mort et 15 autres furent blessées, dont cinq grièvement.

HALLE, 14 juillet. (D. N. B.) — On communique encore au sujet de ce grave accident qu'à la suite du décès de plusieurs blessés graves le nombre des victimes s'élève à 9.

Il y a encore 21 personnes blessées.

Le roi d'Angleterre va mieux

LONDRES, 14 juillet. — L'état de santé du roi continue de s'améliorer de façon satisfaisante.

Le réseau routier de l'Italie

ROME, 14 juillet. — M. Mussolini a déclaré jeudi au cours d'une manifestation célébrant le 10ème anniversaire de la fondation de l'Office national autonome des routes que le réseau routier italien se répartissait en 25,000 kilomètres de routes.

Cette manifestation s'est déroulée au Palais de Venise.

Drôle d'antimilitaristes

MOSCOU, 14 juillet. (Ag.) — On déclare à Moscou que les forces de l'armée rouge ont passé de 1 million et demi à 1,8 million d'hommes.

Le chef d'accusation contre Schuschnigg

LONDRES, 14 juillet. (Ag.) — Un correspondant du « Daily Herald » annonce ce matin que les autorités allemandes ont décidé du chef d'accusation dont aura à répondre M. Schuschnigg : celui d'avoir cherché à obtenir l'aide de l'étranger contre l'Allemagne pour préserver l'indépendance autrichienne. L'accusation de crimes contre le peuple autrichien est donc abandonnée.

Homicide par imprudence

GENEVE, 14 juillet. (Ag.) — La Cour correctionnelle a condamné à trois mois d'emprisonnement sans sursis, à 500 fr. d'amende et aux frais un marchand de chiffons, Jean-Pierre Brun, 25 ans, prévenu d'homicide par imprudence. Le 22 mai dernier, sur la route de Chêne, alors qu'il était en état d'ébriété, l'accusé, conduisant une automobile, a renversé et blessé mortellement un cycliste, Camille Pollini, ouvrier fondeur habitant Genève qui circulait réglementairement sur la droite de la chaussée. Brun avait déjà fait l'objet de plusieurs contraventions.

Chronique sportive

LE TOUR DE FRANCE

La grande étape des Pyrénées

La fameuse étape des quatre cols, de Pau à Luchon, a vu le classement suivant :

1. Vervaecke, 7 h. 15' 19" ; 2. Vissers, même temps ; 3. Bartali, à 55 secondes ; 4. Goasmat, à 4 min. 30 sec. ; 5. Disseaux. Les autres coureurs à 10 minutes environ des premiers.

Voici le classement général provisoire : 1. Vervaecke, 50 h. 18' 37" ; 2. Bartali, 50 h. 20' 55" ; 3. Goasmat ; 4. Vissers ; 5. Disseaux.

Nous ne pouvons donner encore aucune nouvelle des Suisses, mais il est à supposer qu'ils se trouvent dans ce qu'on appelle le « gros tas ».

D'ores et déjà on peut prévoir que Leducq a reculé aujourd'hui au moins d'une vingtaine de places, alors qu'au classement international la Belgique prend largement la tête.

Nous nous en félicitons, particulièrement pour Vervaecke, qui, depuis maintes années, se distingue et n'a jamais obtenu la récompense que méritent ses efforts.

L'ouverture de la

VENTE DE SOLDES

du

LOUVRE - BEX

aura lieu le **samedi 16 courant, à 8 heures,** et non pas vendredi comme annoncé par erreur.

GALERIES MODERNES S. A.

Voilà qui est bon marché Nous recevons prochainement une **quantité de**

FROMAGE MAIGRE

bon, vieux, sans dégât. Pièces entières d'env. 20 kg. par kg. 75 ct., colis de 10 kg. à 85 ct., colis de 5 kg. à 90 ct. — Commandez de suite, stock réduit.

KÄSWOLF, Coire 12, Tél. 6.36.

PERSONNEL

demandé, saison et année, pour tous emplois. Aussi 2 secrétaires d'hôtel fr. et all. Pour Londres, dame de compagnie et 1 parlour, s'maid. Agence A. B. C., rue des Bains, Sion.

Etudiant

17 ans, désire séjourner dans famille catholique pour apprendre le français. De préférence dans une cure.

Manf ed Meyer, Neustadtstrasse 26, Lucerne.

IMPRIMERIE RHODANIQUE ST-MAURICE

DENTISTES

J. Burgener, Martigny

P. Burgener, Sion

ABSENTS

jusqu'au 1er août

Personne

de confiance trouverait place stable dans bon petit ménage de campagne.

S'adresser par écrit sous P. 3750 S. Publicitas, Sion.

A louer pour le 1er novembre, à l'ancienne école apostolique du Bois Noir, un

APPARTEMENT

de 3 chambres, cuisine, véranda, cave, galetas, jardin, eau, électricité, gaz. Fr. 35 -- par mois. S'adresser à Oscar Richard, La Preyse près Evionnaz, tél. 62.608.

Cure à Loèche-les-Bains

à l'Hôtel de la Croix Fédérale

Bains vis-à-vis de l'hôtel Pension dep. Fr. 6.—. Ouvert toute l'année. Tél.

Nous cherchons dès août

bonne à tout faire

expérimentée et sachant cuire pour deux personnes dans villa à Sion.

Ecrire à Mme de Saussure, Hôtel Bellevue, Sierre.